

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès



**MINISTERE DE LA PROTECTION DE LA PROMOTION DE LA
LA FEMME ET DE D'ACCUEIL DE L'ENFANT**

**COMMUNICATION DU NIGER A LA 56^e SESSION DE LA
CONDITION DE LA FEMME - NEW YORK 20 FÉVRIER AU 09
MARS 2012**

**Thème : L'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES ET LEURS
RÔLES DANS L'ÉLIMINATION DE LA PAUPRÉTÉ ET FIN DE LA FAIM
DÉVELOPPEMENT ET REGLEMENT DES PROBLÈMES SOCIAUX**

Février 2012

Madame la présidente

Mes dames et messieurs les membres du bureau

**Mes dames et messieurs les ministres et chefs
de délégation**

**Mes dames et messieurs en vos divers titres..
gratuler à quinze**

Madame la présidente.,

Permettez-moi à l'entame de mon propos de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la tête de la 56 ème session de la commission des conditions de la femme. Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Je ne doute pas un instant que sous votre direction éclairée nos travaux seront couronnés de succès.

Je voudrais également vous remercier très sincèrement pour le rapport instructif dont il nous a fait honfioir.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Afrique au nom du groupe des 77 (G77) et de la Chine ainsi qu'à celle faite par la Tunisie au nom du Groupe africain.

Madame la Présidente,

Alors que nous nous approchons vers le date butoir de 2015

fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'ONU pour que cet objectif du thème prioritaire retenu pour la présente session d'août est « l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans la réduction de la pauvreté et de l'attainement du développement et les actuels ».

L'autonomisation des femmes en général, et des femmes rurales en particulier, en ce sens qu'elle contribuerait grandement à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, constitue pour les hautes autorités de mon pays, le Niger, l'un des grands domaines d'action prioritaires.

Les indicateurs que vous nous donnent tout de suite ne manqueront certainement pas de nous convaincre.

Madame la Présidente,

En 2012, la population Nigérienne est estimée à 16 274 723 habitants (projection RGPH 2001) avec un taux



d'accroissement de 3,3%. Cette forte croissance démographique, si explosive, par une taux annuel élevé (7,1 enfants par femme) dont les adolescentes de 15 à 19 ans contribuent pour 14% au taux d'accroissement. Si rien n'est fait, la population nigériane pourraient atteindre 56 millions d'habitants en 2050, avec un taux annuel de 2,5%. Des problèmes émergents comme ceux de l'urbanisation et des migrations, avec à terme une demande explosive dans tous les secteurs sociaux (éducation, santé, sécurité alimentaire, emploi, eau potable, énergie, hygiène et assainissement, etc.) ; une forte pression sur les ressources naturelles physiques et sur le statut déjà précaire des hommes.

Les femmes qui représentent 50,1% de la population vivent en majorité en milieu rural (78,3%), sont à plus de 90% analphabètes et sont confrontées à la pauvreté, car leurs pouvoirs sur sont des femmes.

Paradoxalement, leur supériorité en nombre, renouvellement pas une position privilégiée ou simplement équitable dans le système socio-économique. Elles œuvrent sous le poids des travaux domestiques (préparation des repas, corvée d'eau et de

bois, transformation des produits agricoles, travaux champêtres... , éducation des enfants), le peis des traditions et des coutumes, les mauvaises interprétations des préceptes islamiques. Toutes ces choses, qui entravent leur accès à la propriété foncière, au système des crédits bancaires et à l'emploi.

Madame la Présidente,

En cette période de grands progrès scientifiques et d'avancées

technologiques, un fort aux îles mortalié maternelle et

néonatale dans le pays est une situation préoccupante.

Au Niger, cette mortalité est malheureusement encore très

elevée, avec 554 décès pour 100 000 naissances vivantes en

2011, soit l'une des plus élevées de la sous-région.

En plus des défis déjà mentionnés, l'autre défis que les

violences basées sur le genre, le fort taux d'analphabétisme, la

sous scolarisation et la déperdition des filles se posent.

Madame la Présidente,

Face à ces défis, le gouvernement Nigerien pris des

dispositions conformément à ses engagements régionaux et

internationaux visant en particulier à la sécurité et au développement

En effet il a, avec l'appui des partenaires au développement pris des mesures et mené différentes actions visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et à leur épanouissement économique et social.

A titre illustratif :

- la Constitution de 2011 qui interdit toute forme de discrimination entre homme et femme dans les alinéa 2),
- L'adoption de la loi sur le quota qui vise à assurer 25% des postes de nomination et 10% des postes électifs aux femmes. Cette loi a déjà connu la première de femmes à la tête de nombreuses institutions étatiques comme les maires, les préfets, les directeurs des services centraux et constitutionnelles;
- En outre, les élections législatives de 2012 ont été suivies et soutenues par 566 conseillères sur 3747 sièges dans les 266 communes, soit 15,10%; 14 femmes députées sur 113 Parlementaires soit 13 % sont issues des élections; six (6) femmes ministres et 2 conseillères en grande dame Présidence de la République et la Présidente dans l'actuel gouvernement, soit 24%;

- L'adoption d'une « Stratégie Nationale pour la Promotion de la Femme » en 1998 ;
- L'adoption d'une Politique Nationale Genre en juillet 2008 ;
- la gratuité et l'élimination du travail obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans ;
- La mise en place de plusieurs systèmes de filets sociaux, pour faire face à la crise économique dans lesquels le Cash Transfert au profit de villages déficitaires. L'opération a particulièrement bénéficié aux femmes des ménages vulnérables ;
- La création d'un fonds de solidarité au profit des femmes rurales à l'occasion de la commémoration de la Journée Nationale de la Femme ;
- L'ouverture de lignes de crédit exclusivement destinées aux femmes ;
- L'institutionnalisation de la gratuité de l'accès à une offre de la contraception, de la consultation pré-natale, des soins aux enfants de 0 à 5 ans, du dépistage et de la prise en charge gratuite des cancers gynécologiques.

Madame la Présidente,

Tout ce qui précède reflète en profondément du bien-être particulier que les plus hautes autorités nigériennes attachent à la santé, à l'épanouissement économique et social, à l'autonomisation de la femme, enfin un mot de son bien-être.

Les mesures prises et les actions entreprises sont nérifiantes. Néanmoins, beaucoup de contingences pourraient faire que la nigérienne n'a satisfaction de ses besoins économiques et sociaux.

Madame la présidente..

Mes dames et messieurs

A cette fin, le Niger compte sur l'appui des partenaires du développement, du système des Nations Unies et de toute la communauté internationale.

Vive la Coopération pour la Promotion de la femme.

Je vous remercie de votre aimable attention.